

GRANDE EUROPE 0-100 M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 février 2016

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

	Pages
Acteurs.....	3
Caractéristiques de votre FCP & Informations concernant les placements et la gestion. 4	4
Autres informations.....	9
Rapport d'activité.....	10
Rapport certifié du commissaire aux comptes.....	11
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 29 février 2016	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039.
Siège social : 32 Avenue d'Téna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : Carmignac Gestion Luxembourg, filiale de Carmignac Gestion

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3.000.000 euros.
Société de gestion d'OPC agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 67 549
Siège social : 7 rue de la Chapelle, L1325 Luxembourg.

Dépositaire : CACEIS Bank France

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722.
Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : COREVISE

Siège social : 26 rue Cambacérès - 75008 Paris

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CODE ISIN : FR0011365873

CLASSIFICATION : Diversifiés

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou Distribution annuelle

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de gestion de réaliser une performance positive sur la durée de placement recommandée, via un investissement sur les marchés actions des pays membres de l'Union Européenne à hauteur de 75% minimum de son actif net. Le reste du portefeuille sera investi sur les marchés actions de pays européens non membres, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie, ou en titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs membres de l'Union Européenne. Le FCP a la faculté de couvrir entièrement son exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments dérivés.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis).

L'indice STOXX® Europe 600 est un indice actions représentatif de petites, moyennes et grandes capitalisations de pays européens. Il est calculé par la société STOXX Limited. STOXX® Europe 600 est une marque déposée de STOXX Limited.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion. Ainsi, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de celle de l'indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Au-delà du minimum de 75% imposé par la réglementation du PEA, le FCP pourra également être investi en actions de pays européens non membres de l'Union Européenne, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie, en autres titres donnant accès au capital ainsi qu'en titres de créance et instruments du marché monétaire dont l'échéance lors de l'acquisition est inférieure à un an.

Le FCP étant investi entre 75% et 100% maximum de son actif net en actions, l'exposition aux marchés actions sera également au maximum de 100%. Néanmoins, le FCP a la possibilité de réduire cette exposition jusqu'à 0% par le biais d'une couverture mise en place via l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- Sélection de valeurs offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou capitalisation,

- La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs, en fonction des anticipations du gérant, pourra différer sensiblement de celle de son indicateur de référence, l'indice STOXX® Europe 600,
- Les produits de taux sont utilisés à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur le comportement des actions.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

PROFIL DE RISQUE du FCP

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection des valeurs et l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé directement et/ou par le biais des OPCVM détenus baissent, la valeur liquidative baissera. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Le FCP pourra par ailleurs être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

➤ **Risque de liquidité**

Les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 25% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA. Au-delà de ce minimum, le portefeuille pourra également comprendre des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...etc.) d'émetteurs de pays européens non membres de l'Union Européenne, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relever de toutes tailles de capitalisations.

Ils seront libellés en euro ou en autres devises.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 25% maximum de son actif.

Le portefeuille pourra être investi notamment en obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, en titres participatifs et en titres subordonnés...etc. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition devra être inférieure à un an.

La sensibilité de la poche « taux » du FCP est comprise entre 0 et +1.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays membres de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « Investment Grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Toutefois, le fonds se réserve le droit d'investir dans des obligations d'émetteurs privés ou souverains dites « spéculatives » dans la limite de 10% de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM, ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, de fonds indiciaires cotés (trackers et Exchange Traded Funds) ou fonds d'investissement de droit français, coordonnés et non coordonnés, ou européen coordonnés à l'exclusion des OPCVM d'OPCVM et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier du FCP.

Ces OPC appartiendront aux classes :

- « Actions françaises », « Actions de pays de la zone euro », « Actions des pays de l'Union Européenne », « Actions internationales », « Diversifiés », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- « Monétaires » et « Monétaires court terme », dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions, indices boursiers, swaps de devises et achat/vente de devises à terme. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des taux, des actions ou des devises
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de l'actif net.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment aux classes « monétaires court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre à hauteur de 10% maximum de son actif net des instruments intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'utilisation de ces instruments a pour but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS : Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS : Néant

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds « GRANDE EUROPE0-100 M » a été créé le 1er mars 2013. Il reprend à son actif le portefeuille du fonds « UFF GRANDE EUROPE » qui est devenu son nourricier.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Description succincte : **Carmignac Gestion Luxembourg** a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la proactivité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF.

CRITERES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La société de gestion décide à chaque clôture d'exercice de l'affectation du résultat distribuable. Au titre de l'exercice clos le résultat sera capitalisé.

REGLES D'INVESTISSEMENT

Le respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

Sur l'exercice du 27 février 2015 au 29 février 2016, UFF Grande Europe 0-100 M enregistre une performance de -17,49% contre -12,83% pour son indicateur de référence, le STOXX Europe 600.

Les principaux titres ayant pesé sur notre performance sont **Fagron, Genel Energy, Altice et LafargeHolcim**. En effet, Altice a souffert à partir de l'été 2015, dans le sillage des difficultés rencontrées par les sociétés américaines émettrices de dette de catégorie spéculative. Le titre a également été pénalisé par les flux vendeurs engendrés par la fermeture des fonds d'investissement de deux sociétés de gestion d'actifs de taille modeste, mais qui détenaient des positions conséquentes sur la valeur. Fagron, a pour sa part été affecté par le déremboursement de ses préparations magistrales non stériles aux Etats-Unis. Ainsi, le cours de Bourse du titre a connu un parcours très difficile à partir du mois d'août.

La performance décevante enregistrée cette année par le Fonds s'explique également par notre positionnement prudent en octobre et en novembre, lorsque les marchés actions européens s'inscrivaient en forte hausse, notamment soutenus par le ton plus accommodant que prévu adopté par Mario Draghi à l'issue de la réunion des gouverneurs de la BCE.

A partir du début de l'année 2016, nous avons décidé de mettre en oeuvre plusieurs changements dans le processus de gestion du Fonds. Dans ce contexte, une nouvelle équipe de gestion a pris la responsabilité du portefeuille. Cette équipe s'appuie sur deux expertises spécifiques, la première étant la sélection de titres et la seconde étant la formulation du scénario macro-économique et la gestion de l'exposition aux actions. Ainsi, le Fonds est désormais géré selon une approche combinant analyse macro-économique et étude des fondamentaux des sociétés. Outre les facteurs propres à chaque valeur, la sélection de titres est donc en partie déterminée par nos vues sectorielles et thématiques. De plus, le portefeuille s'organise désormais autour d'une partie coeur, composée d'investissements de long terme à forte visibilité, et d'une partie satellite, composée d'investissements plus opportunistes. Pour résumer, l'année écoulée a été particulièrement difficile et nos convictions ont été mises à rude épreuve. Néanmoins, les changements opérés au sein du processus de gestion nous permettent de porter un regard confiant sur l'avenir. En effet, dans un contexte où l'influence des banques centrales semble atteindre ses limites, nous pensons que les marchés financiers ne pourront plus s'affranchir très longtemps de l'économie réelle. Ainsi, une approche combinant analyse macro-économique et sélection de titres nous paraît particulièrement appropriée afin de générer des performances ajustées du risque attrayantes.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

GRANDE EUROPE 0-100 M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 29 février 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **GRANDE EUROPE 0-100 M**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels, s'agissant d'un fonds commun de placement, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 03 mai 2016

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 29/02/2016 EN EUR

	29/02/2016	27/02/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	326 876 189,06	445 728 872,69
Actions et valeurs assimilées	323 597 644,64	430 032 650,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	323 597 644,64	430 032 650,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 278 544,42	15 696 222,69
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 278 544,42	15 696 222,69
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	89 451 095,76	175 634 347,75
Opérations de change à terme de devises	79 250 910,14	145 768 446,16
Autres	10 200 185,62	29 865 901,59
Comptes financiers	18 202 803,99	16 822 026,79
Liquidités	18 202 803,99	16 822 026,79
Total de l'actif	434 530 088,81	638 185 247,23

BILAN PASSIF AU 29/02/2016 EN EUR

	29/02/2016	27/02/2015
Capitaux propres		
Capital	371 873 618,72	420 897 645,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-33 766 468,46	47 800 694,97
Résultat de l'exercice (a, b)	3 642 072,79	-2 945 417,39
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	341 749 223,05	465 752 923,44
Instruments financiers	2 915 934,21	16 883 400,09
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 915 934,21	16 883 400,09
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 915 934,21	15 696 222,69
Autres opérations	0,00	1 187 177,40
Dettes	85 224 351,87	155 548 828,15
Opérations de change à terme de devises	78 520 035,45	151 586 864,87
Autres	6 704 316,42	3 961 963,28
Comptes financiers	4 640 579,68	95,55
Concours bancaires courants	4 640 579,68	95,55
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	434 530 088,81	638 185 247,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/02/2016 EN EUR

	29/02/2016	27/02/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 EUR 0316	17 670 570,00	0,00
EUR EUREX EUROS 0316	52 241 900,00	0,00
EUR GR AEGON 10 0315	0,00	10 665 655,77
EUR GR ALLIAN 1 0316	13 784 780,00	0,00
EUR GR ASML H 1 0315	0,00	10 118 188,12
EUR GR BASF 100 0315	0,00	8 511 631,80
EUR GR BAYER 10 0315	0,00	10 653 747,69
EUR GR D LUFT 1 0315	0,00	6 434 182,61
EUR GR DBK (H)1 0315	0,00	24 743 537,60
EUR GR DEUT T 1 0315	0,00	12 305 920,00
EUR GR K+S 100 0315	0,00	10 369 058,72
EUR GR LANXES 1 0315	0,00	9 444 797,72
EUR GR LINDE 10 0315	0,00	5 172 781,35
GR AHOLD 100 0315	0,00	12 364 005,44
Engagement sur marché de gré à gré		
Contrats futures		
ML RTS 0315	0,00	5 559 008,78
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 EUR 0315	0,00	83 179 600,00
EUR DJE 600 HEA 0315	0,00	2 138 400,00
XEUR SUNRISE CO 0316	5 720 611,38	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2016 CALL 3000	12 323 325,66	0,00
DJES BANKS 03/2016 PUT 90	66 215,78	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/02/2016 EN EUR

	29/02/2016	27/02/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	503,89	901,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 042 798,46	4 559 369,04
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	3 307,21
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	8 043 302,35	4 563 578,12
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	23 340,36	10 713,83
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	23 340,36	10 713,83
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	8 019 961,99	4 552 864,29
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 982 809,07	7 515 246,84
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 037 152,92	-2 962 382,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-395 080,13	16 965,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	3 642 072,79	-2 945 417,39

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.90 % TTC.

Commission de surperformance :

L'OPC pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Dès lors que la performance du FCP (coupons réinvestis), pour chaque exercice ou pour deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois, est positive et dépasse un objectif de progression

nominal de 8,85% de la valeur liquidative sur une base annuelle, une provision de 10% de cette surperformance est constituée.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque exercice de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts D</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/02/2016 EN EUR

	29/02/2016	27/02/2015
Actif net en début d'exercice	465 752 923,44	436 018 051,82
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	37 353 523,51	7 532 972,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-83 902 827,84	-46 513 060,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	71 483 118,23	102 863 516,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-98 507 602,71	-22 229 305,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	74 729 402,23	20 514 125,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-67 001 936,74	-32 297 047,33
Frais de transactions	-8 997 821,67	-7 058 476,26
Différences de change	-8 631 613,21	-6 938 797,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-50 035 350,83	17 755 180,21
Différence d'estimation exercice N	-13 448 888,94	36 586 461,89
Différence d'estimation exercice N-1	-36 586 461,89	-18 831 281,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 470 255,72	-931 853,13
Différence d'estimation exercice N	2 347 009,92	-3 123 245,80
Différence d'estimation exercice N-1	3 123 245,80	2 191 392,67
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 037 152,92	-2 962 382,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	341 749 223,05	465 752 923,44

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	83 697 250,00	24,49
TOTAL Opérations de couverture	83 697 250,00	24,49
Autres opérations		
Actions	18 110 152,82	5,30
TOTAL Autres opérations	18 110 152,82	5,30

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 202 803,99	5,33
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 640 579,68	1,36
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	18 202 803,99	5,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 640 579,68	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		DKK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	99 214 648,47	29,03	25 931 476,33	7,59	17 608 420,31	5,15	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 451 853,44	0,42	266 474,21	0,08	1 338 912,51	0,39	25 517 356,41	7,47
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	27 801 505,94	8,14	240 583,76	0,07	0,00	0,00	25 362 240,71	7,42
Comptes financiers	1 690 618,64	0,49	251 310,41	0,07	2 698 281,27	0,79	369,36	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	5 720 611,38	1,67	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/02/2016
Créances	
Achat à terme de devise	25 357 855,37
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	53 893 054,77
Ventes à règlement différé	2 679 623,65
Dépôts de garantie en espèces	6 911 645,94
Coupons et dividendes en espèces	608 916,03
Total des créances	89 451 095,76
Dettes	
Vente à terme de devise	53 163 746,65
Fonds à verser sur achat à terme de devises	25 356 288,80
Achats à règlement différé	5 669 909,89
Frais de gestion	259 485,45
Frais de gestion variable	54 921,08
Collatéraux	720 000,00
Total des dettes	85 224 351,87

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	31 027,0000	37 353 523,51
Parts rachetées durant l'exercice	-74 526,0000	-83 902 827,84
Solde net des souscriptions/rachats	-43 499,0000	-46 549 304,33

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/02/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 927 887,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	54 921,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/02/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/02/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/02/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/02/2016	27/02/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 642 072,79	-2 945 417,39
Total	3 642 072,79	-2 945 417,39

	29/02/2016	27/02/2015
GRANDE EUROPE 0-100M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 642 072,79	-2 945 417,39
Total	3 642 072,79	-2 945 417,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/02/2016	27/02/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-33 766 468,46	47 800 694,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-33 766 468,46	47 800 694,97

	29/02/2016	27/02/2015
GRANDE EUROPE 0-100M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-33 766 468,46	47 800 694,97
Total	-33 766 468,46	47 800 694,97

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/02/2014	27/02/2015	29/02/2016
Actif net Global en EUR	436 018 051,82	465 752 923,44	341 749 223,05
Actif net en EUR	436 018 051,82	465 752 923,44	341 749 223,05
Nombre de titres	429 469,3186	392 749,6141	349 250,6141
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 015,24	1 185,87	978,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-32,54	121,70	-96,68
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	10,82	-7,49	10,42

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	100 000	13 785 000,00	4,04
BAYER	EUR	113 999	11 152 522,17	3,26
BEIERSDORF NOM	EUR	64 000	5 147 520,00	1,51
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	157 067	3 460 186,01	1,01
FRESENIUS	EUR	173 850	10 702 206,00	3,13
LINDE AG	EUR	72 000	9 259 200,00	2,71
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	51 269	4 202 007,24	1,23
TOTAL ALLEMAGNE			57 708 641,42	16,89
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	35 000	3 333 050,00	0,98
TOTAL AUTRICHE			3 333 050,00	0,98
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	110 000	11 231 000,00	3,29
FAGRON	EUR	567 893	2 936 006,81	0,86
TOTAL BELGIQUE			14 167 006,81	4,15
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	295 000	14 109 099,68	4,13
TOPDANMARK AS	DKK	163 979	3 499 320,63	1,02
TOTAL DANEMARK			17 608 420,31	5,15
ESPAGNE				
AENA SA	EUR	56 336	5 873 028,00	1,72
CELLNEX TELECOM SA	EUR	349 703	5 280 515,30	1,55
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	170 500	4 860 102,50	1,42
TALGO SA	EUR	447 936	2 127 696,00	0,62
TOTAL ESPAGNE			18 141 341,80	5,31
FINLANDE				
FERRATUM PLC	EUR	152 143	3 651 432,00	1,07
TOTAL FINLANDE			3 651 432,00	1,07
FRANCE				
BUREAU VERITAS	EUR	282 500	5 149 975,00	1,51
DASSAULT AVIATION	EUR	8 228	8 845 100,00	2,59
NUMERICABLE SAS	EUR	135 000	4 552 200,00	1,33
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	48 500	11 036 175,00	3,23
VINCI (EX SGE)	EUR	181 500	11 508 915,00	3,36
TOTAL FRANCE			41 092 365,00	12,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JERSEY				
SHIRE	GBP	262 750	12 993 956,29	3,80
WPP PLC	GBP	561 750	10 800 005,71	3,16
TOTAL JERSEY			23 793 962,00	6,96
PAYS-BAS				
ALTICE NV -A-	EUR	1 275 000	16 893 750,00	4,94
UNILEVER	EUR	402 500	15 828 312,50	4,63
TOTAL PAYS-BAS			32 722 062,50	9,57
ROYAUME UNI				
AA PUBLIC LIMITED COMPANY	GBP	1 035 000	3 674 991,43	1,08
BABCOCK INTL GROUP	GBP	292 062	3 420 936,61	1,00
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	232 750	8 320 411,54	2,43
PRUDENTIAL PLC	GBP	450 000	7 115 391,94	2,08
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	159 500	13 365 039,78	3,91
ROYAL DUTCH SHELL	EUR	480 000	10 027 200,00	2,93
SABMILLER PLC EX SOUTH AFRI BREW	GBP	391 237	20 703 522,67	6,06
SAGE GROUP	GBP	1 207 500	9 040 811,66	2,65
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	654 750	9 779 580,84	2,86
TOTAL ROYAUME UNI			85 447 886,47	25,00
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	227 950	14 711 099,46	4,31
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	170 000	11 220 376,87	3,28
TOTAL SUISSE			25 931 476,33	7,59
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			323 597 644,64	94,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			323 597 644,64	94,69
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR DJE 600 EUR 0316	EUR	-1 069	-591 720,00	-0,17
EUR EUREX EUROS 0316	EUR	-1 783	602 440,00	0,18
EUR GR ALLIAN 1 0316	EUR	-1 000	2 031 920,00	0,59
XEUR SUNRISE CO 0316	CHF	1 050	145 395,42	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			2 188 035,42	0,64
TOTAL Engagements à terme fermes			2 188 035,42	0,64
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
DJ EURO STOXX 50 03/2016 CALL 3000	EUR	1 059	498 789,00	0,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DJES BANKS 03/2016 PUT 90	EUR	-2 095	-136 175,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			362 614,00	0,11
TOTAL Engagements à terme conditionnels			362 614,00	0,11
TOTAL Instruments financiers à terme			2 550 649,42	0,75
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en CHF	CHF	-158 722,15	-145 399,21	-0,04
Appels marges C.A.I.	EUR	-2 042 640	-2 042 640,00	-0,60
TOTAL Appel de marge			-2 188 039,21	-0,64
Créances			89 451 095,76	26,17
Dettes			-85 224 351,87	-24,94
Comptes financiers			13 562 224,31	3,97
Actif net			341 749 223,05	100,00

GRANDE EUROPE 0-100M	EUR	349 250,6141	978,52
-----------------------------	------------	---------------------	---------------